Entraide Marine-Adosm

(Reconnue d'utilité publique)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

26 janvier 2023

ENTRAIDE
adosm
MARINE

24 rue de Presles – 75015 PARIS
delegue.general@entraidemarine.org
Site : www.entraidemarine.org

Sommaire

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **3**
RAPPORT MORAL 2021-2022 ..... **4**
POINT SUR L'EVOLUTION DE L'ENTRAIDE MARINE **7**
RAPPORT SOCIAL 2021-2022 ..... **9**
PRESENTATION DES COMPTES 16
Présentation des comptes, du patrimoine et du budget **16**
1. Présentation des comptes 16
2. Le patrimoine financier 18
3. Le budget pour l'année 2022-2023 20
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **22**
DÉLÉGATIONS RÉGIONALES **26**
BREST **26**
CHERBOURG **27**
PARIS **29**
LA RÉUNION **30**
TOULON **31**
RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL **32**
Nous remercions nos mécènes, partenaires et soutiens **33**
Liste des résolutions **34**

ENTRAIDE MARINE
adosm

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 26 janvier 2023

PRESIDENT
Le vice-amiral d'escadre (2s) Philippe HELLO

ADMINISTRATEURS ELUS
Le capitaine de vaisseau (R) Jean-Jacques CHAUVEAU
Le contre-amiral (2S) Bernard DEPARDON – d*élégué régional BREST*
Le contre-amiral Marc GANDER
Le capitaine de Frégate (R) Gérard KERHOAS - *délégué régional LORIENT*
Le commissaire général hors classe (2S) Jean-Pierre LAROCHE de ROUSSANE - *vice-président*
Le contre-amiral (2S) Xavier LARREUR – *délégué régional TOULON*
L'AGAM (2S) Michel Le BOLLOC'H
Le capitaine de vaisseau Jean-Louis MARCOUREL - *délégué régional CHERBOURG*
Monsieur Georges-Noël NICOLAS – *président de la FNOM*
Madame Chloé LEBLOND
Le maître principal (R) Frédéric SART
L'AGAM (2S) Jean-Marc SCHINDLER - *délégué de la FAMMAC*
Monsieur Thierry VASSAS – *trésorier*
Madame Sophie SIDOS - *présidente de la fondation Louis VICAT*

ADMINISTRATEURS DESIGNES PAR LA MINISTRE
Le major Pierre LECLERC – Major Conseiller auprès du chef d'état-major de la Marine
Le vice-amiral d'escadre Eric JANICOT - *directeur du personnel militaire de la Marine*
Le commissaire en chef de 1ère classe Yves POTTERIE

MEMBRES D'HONNEUR
Le vice-amiral (2s) Joël BODARD - *ancien président de l'ADOSM*
Le vice-amiral d'escadre (2s) Patrick HEBRARD - a*ncien président de l'ADOSM*
Le contrôleur général des armées (2s) Guy JOURDAIN - a*ncien président de l'ADOSM*
Le vice-amiral (2S) Jean-Louis VICHOT - a*ncien président de l'Entraide Marine - adosm*

RAPPORT MORAL 2021-2022

Le VAE (2S) Philippe HELLO, président de l'Entraide Marine-ADOSM ; représenté par le commissaire général hors classe (2S) Jean-Pierre Laroche de Roussane, vice-président.

Intervention du Vice-Président

Je déclare ouverte notre assemblée générale ordinaire et souhaite la bienvenue à tous les membres de notre association qui, avec tous ceux qui ont transmis des pouvoirs, continuent de manifester fidèlement intérêt et soutien à notre action ! Je souligne à cet égard la présence de l'amiral Vichot et de l'amiral Roux.

Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser le Président, absent cet après-midi en raison d'une obligation professionnelle en Italie. En tant que vice-président, je présiderai donc la séance, conformément à nos statuts.

Certains de nos bénévoles nous ont quitté cette année. Nous allons respecter une minute de silence afin de leur rendre hommage : Françoise Durteste en juin, Louis Haudecent en juillet.

Enfin, de nouveaux acteurs nous ont rejoint ; le nouveau Président, élu à l'issue de la précédente assemblée générale, une nouvelle adjointe comptable, Domnine Soubrier, le capitaine de vaisseau Marcourel, nouveau délégué de Cherbourg, Giovanni Andréini qui assurera la comptabilité de la délégation de Toulon aux côtés de Xavier Larreur, Béatrice Moqueur qui après avoir créé la délégation de la Réunion (où la major Havard lui a succédée) est arrivée à Lorient pour épauler Gérard Kerhoas ; enfin nous accueillerons de nouveaux administrateurs, mais nous y reviendrons en fin de réunion. Bienvenue aux nouveaux entrants !

Bilan des activités de l'année écoulée.
2022 a été une année de redémarrage d'une activité quasi nominale :

- **La sortie (relative) de la crise COVID** a autorisé l'organisation des JE dans des conditions plus sereines que l'an dernier, mais elles sont restées limitées à deux jours au regard du constat structurel récurrent de la faible rentabilité de la dernière journée au regard du coût de location des locaux et de la difficulté de mobiliser autant de bénévoles dans la durée. La fréquentation soutenue a permis d'atteindre un résultat financier honorable (nous y reviendrons plus loin) et également de restaurer le lien social et de solidarité fort entre les marins, les anciens marins et les amis des marins ; c'est bien un des buts de notre association.

- **L'actualité a nourri la reprise d'une activité opérationnelle très dense** des unités ; cette situation, qui justifie plus que jamais notre action, a également un impact à la fois sur la collecte ressources dont certaines proviennent de l'engagement des équipages dans des activités sportives, et les dépenses sociales en soutien des familles.

- **Des mouvements de réorganisation interne ont eu lieu :**
    - Des relèves de personnels clés ; outre ceux déjà nommés, je salue notre Trésorier Thierry Vassas qui après 6 ans d'activités inlassables a souhaité « passer la main » ; le commissaire général Eric Desmergers, pressenti pour lui succéder, se présentera à vos suffrages.
    - Nous avons finalisé le déploiement finalisé de nouveaux système d'information (système social, Assoconnect) pour simplifier et moderniser le travail en pilotant mieux dépenses et ressources et le cœur de notre activité sociale.
    - Des antennes de délégation outremer, en Guyane et à La Réunion ont été créées et la délégation de Lorient a été renforcée par l'arrivée de Béatrice Moqueur.

- **Nos relations avec la marine** ont été heureusement clarifiées ; le chef d'état-major de la marine et notre Président ont signé une convention actualisée ; la reconnaissance de l'importance de nos missions, la coordination de la communication et des actions, la mise à disposition de personnels et de moyens y sont bien précisées dorénavant.

- Nous portons une attention toute particulière **à la gestion de nos actifs et à leur répartition** dans un contexte économique très instable. Une information spécifique vous sera fournie à cet égard en fin de rapport financier. Le « Trésor de guerre » de l'Entraide Marine, bien modeste au regard de celui d'autres associations homologues, et dont le niveau est strictement adapté à nos missions, vous sera détaillé dans le rapport financier après que Clémence de Vitry vous aura présenté dans le bilan social tout le dynamisme et la singularité de notre action, mais aussi sa dépendance au maintien de nos ressources.

- **L'Entraide Marine participe à des travaux de LPM** avec le ministère (GT Plan famille Phase 2 et GT blessés).

Enfin, je voudrais déjà effleurer quelques points de l'ordre du jour :

- L'évolution des missions. Au-delà des circonstances ayant présidé à la création de l'ADOSM en 1939 (les veuves des marins et les orphelins), la transformation du tissu social et des conditions d'engagement de la marine nous conduit à prendre en considération et en charge d'autres ayants-droits :
    - Blessés ; cette catégorie est encore peu répandue dans la marine comparée aux autres armées, mais elle tend à se développer.
    - Secours d'urgence. Des familles de marins ont de plus en plus besoin d'une aide d'urgence, temporaire ou durable, lorsque les mailles du filet de la protection sociale institutionnelle sont trop lentes à se déployer ou ne couvrent pas tous les besoins.
    - Militaires dont le conjoint est décédé ? La disparition du conjoint d'un marin, homme ou femme, peut devenir une cause de graves difficultés temporaires ou durables pour le marin et ses enfants. Une réflexion est ouverte sur ce point.

- **La conquête de ressources :**
    - Mécénat : il constitue une part devenue importante de nos ressources qu'il convient de rendre plus régulière. La collecte est revenue au niveau d'avant la pandémie mais à l'étiage des partenaires actuels. Il nous faut alors démarcher d'autres acteurs maritimes, explorer le maillage des acteurs locaux, et toutes les possibilités de partenariat avec des associations (AEN, …).
    - Dons et adhésions : le nouvel outil Assoconnect va nous permettre de mieux connaître et maîtriser cette catégorie de ressource, en hausse tendancielle également. Si l'adhésion des marins d'active reste faible, leur mobilisation à travers des actions aboutissant à des dons est importante. Au-delà du seul aspect financier, c'est la connaissance de l'Entraide Marine et de ses actions qu'il faut continuer de développer chez les marins.
    - Ventes : cette année, des progrès sensibles ont été enregistrés dans les différentes délégations et dans une moindre mesure à Paris.
    - Legs Sur la longue durée : nous recevons régulièrement des legs, nous permettant de conserver une bonne liberté d'action en dépit d'un budget toujours construit en déficit mais qui se rétablit grâce à cette manne.
    - Activités internes à la marine : elles sont toujours très appréciées et propices pour faire connaître l'Entraide Marine-Adosm.

- **Point sur le CED :**

  - Une opportunité très importante de cohésion entre associations, de collecte de ressources supplémentaires en interarmées mais aussi de mieux soutenir les priorités du ministère déclinées pour la marine et son environnement (Blessés, familles).
  - Le président de l'Entraide Marine assurera la présidence tournante du CED à partir du 7 février pour une année.
  - L'avantage principal du CED réside dans une redistribution significative et équitable des fonds récoltés par le GMP et les commandeurs de province. L'EM récupère 18% de ces fonds provenant d'initiatives principalement interarmées, terre et Air.

POINT SUR L'EVOLUTION DE L'ENTRAIDE MARINE

Nathalie Duhau, déléguée générale de l'Entraide Marine :

Voilà maintenant un peu plus d'un an que j'ai pris mes fonctions, en remplaçant Bérengère d'Aboville à partir du 1er septembre 2021.

Je suis arrivée pendant une période dite « de reprise », après la période covid la plus paralysante, quand aucun événement en présentiel ne pouvait avoir lieu.

Les Journées d'Entraide de 2020 avaient été annulées et nous devions préparer celles de 2021 avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Finalement, elles ont pu avoir lieu et si nous les avons vécues tous masqués, elles ont été synonyme de retrouvailles. Mais avant, pendant que rien n'était envisageable avec du public, à l'instar des concerts, pièces de théâtre, dîners, ventes diverses, salons… beaucoup ont su réinventer l'Entraide Marine. Il y a eu des défis sportifs connectés à bord de bâtiments, des ventes en click 'n collect, des dons spontanés ou sur appel exceptionnel. Bref, nous avons continué de vivre grâce à des stratégies de contournement.

L'action sociale aussi s'est adaptée. Grâce à Clémence de Vitry, de nouvelles aides ont pris forme : en tête d'affiche, le règlement d'un plein de courses à distance.

Une association est comme un être vivant. Il s'adapte à la conjoncture. La nôtre s'est bien adaptée.

Mais s'adapter n'est pas suffisant : il faut évoluer aussi, malgré les contingences, extérieures et intérieures. Sinon on est voué à disparaître.

Le plus gros défi de l'Entraide Marine c'est d'être mieux connue, je l'ai vite compris et c'est ce à quoi je me suis engagée depuis ma prise de poste : faire connaître l'Entraide Marine de tous : ceux qui peuvent en avoir besoin, ceux qui peuvent l'aider, et ceux qui peuvent faire les deux ! Car, comme on est obligé de cotiser à une complémentaire santé, ou de souscrire à une assurance pour sa voiture, on n'est pas obligé de cotiser à l'Entraide Marine. Et heureusement ! Il faut que ça vienne spontanément et de manière réfléchie.

Alors nous avons décidé de :

1/ Premièrement, nous avons marqué notre désir d'être plus visibles physiquement en revêtant la marinière. Cela peut paraître futile mais ça ne l'est pas. On nous reconnaît de loin ! Et nous faisons aussi des rayures bleues et blanches le thème récurrent de tous nos support de communication.

2/ Deuxièmement, nous avons choisi de faire connaître notre action par des exemples concrets en publiant la « gazette de l'Entraide Marine » et à travers nos posts sur les réseaux sociaux, en les multipliant et en sensibilisant les personnes dans le but d'amener à l'Entraide Marine à ceux qui n'y sont pas traditionnellement acquis.

Tout cela prend du temps, et de l'énergie mais nous avons déjà vu nos efforts porter quelques fruits. J'ai en tête un échange avec un marin qui répond à mes vœux en écrivant « Votre message me laisse espérer que mes 14 ans de Marine sans cotiser à l'ADOSM puissent être pardonnés »

Je n'ai pas le pouvoir de condamner et ne prétends pas avoir celui de pardonner mais ce message est un bel exemple de quelqu'un qui nous a vu nous imposer progressivement dans le paysage associatif des armées et, nous ayant sollicités pour une aide, a constaté que nous savions agir rapidement et de manière adaptée.

Nous devons donc continuer de nous imposer en douceur (= sans forcer à l'adhésion) et durablement en offrant le cocktail de l'évidence, de la disponibilité, de l'accueil, et du savoir-faire. Je crois que nous sommes en bonne voie !

RAPPORT SOCIAL 2021-2022

1) **La jeunesse/ la formation**

- Bourses et aides à l'enfance :

Notre soutien financier est toujours majoritairement tourné vers les familles de marins ou civils de la marine décédés ou blessés. C'est ainsi 383 enfants que nous avons soutenus de la naissance à la fin des études supérieures pour plus de 200 000 euros

103 AE et 277 bourses (de 120 € à 5000 €) Nous avons revalorisé nos aides à la scolarité l'an passé, Avec une année de recul, il y a moins de demandes d'aide supplémentaire ce qui est un bon indicateur de l'efficacité et donc du bienfondé de cette revalorisation.

Les niveaux scolaires restent homogènes avec 35% des boursiers en études supérieures et les répartitions similaires à l'année précédente … avec 72 % des enfants soutenus dont le parent décédé ou blessé est ou était officier marinier.

- En parallèle de ces aides à la scolarité, notamment pour les jeunes qui, pour une raison ou une autre, n'étaient plus scolarisés cette année, nous avons proposé de passer le permis ou le BAFA pour que l'année ne soit pas « blanche ». C'est quatre jeunes qui ont ainsi bénéficié de cette aide et nous sommes très heureux que certains soient à nouveau boursiers cette année.

- Nous sommes également sollicités régulièrement par les étudiants en recherche de stage ou d'emploi en fin d'études, nous sommes contents de pouvoir compter sur notre réseau pour leur donner un coup de pouce avec notamment le service de recrutement de la Marine.

Bilan de l'action sociale

La jeunesse / la formation

- **Bourses et aides à l'enfance :**
  - **Aides à l'enfance:** 103 enfants
  - **Bourses :** 277 bourses

- **Aide au BAFA et au permis**
- **Aide dans la recherche de stage ou emploi**

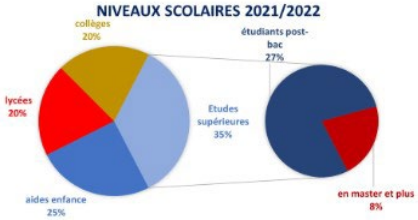

ENTRAIDE MARINE adosm

ENTRAIDE MARINE adosm

2) Les actions envers blessés

Les blessés et marins en longue maladie sont aussi destinataires de nos aides, même si nos actions envers eux sont moins connues.

En lien avec la CABAM nous avons cette année financé :

- Participation d'un marin au programme Arion, médiation canine pour des blessés

Et finançons l'inscription au DU médiation canine d'un réserviste pour pérenniser cette action (en 2022/2023).

- Des Kits blessés distribués aux blessés rapatriés en urgence dans les hôpitaux parisiens et à Toulon
- Et toujours des stages de reconstruction par le sport ou des stages famille pour les marins blessés (RMBS, stages organisés par le CSINI 8 marins, ou autre)
  (pour info : 15 000 euros)

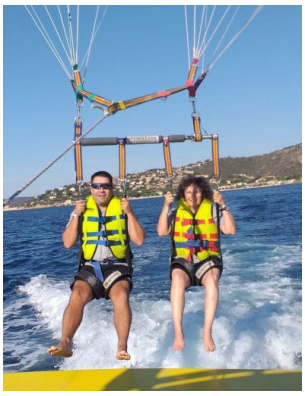

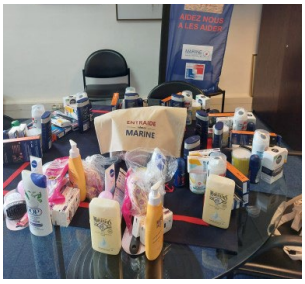

Notre action en faveur des blessés :

- programme Arion, médiation canine pour des blessés
- Kits blessés distribués aux blessés rapatriés en urgence dans les hôpitaux parisiens et à Toulon
- stages de reconstruction par le sport ou des stages famille pour les marins blessés

3) Les familles endeuillées

Nous avons appris le décès de **21 marins d'active** et de **10 retraités avec enfants scolarisés ou civils de la défense**. Beaucoup avec de très jeunes enfants.

Au-delà de l'aide immédiate aux obsèques que nous avions revalorisée à 500 €, nous avons accordé plusieurs secours urgents conséquents en attente de pension de réversion pour des conjoints en grande difficulté durant cette période de transition.

Même si une aide financière n'est pas toujours nécessaire, les assistantes sociales ont soutenu de nombreuses personnes veufs ou veuves et/ou leurs enfants dans les démarches administratives liées au décès.

4) Aide à la reconversion

Les accidents de la vie obligent certains marins ou leurs conjoints à se convertir ou se former, quand la blessure, la maladie ou le décès surviennent notamment.

Nous pouvons intervenir en complément de ce que fait Défense Mobilité, et c'est ainsi que deux marins blessés et une veuve ont reçu une aide à la reconversion, avec des jolis parcours, comme cette maman qui a travaillé comme aide-soignante au décès de son mari, et qui plus de 10 ans après, maintenant que son fils est plus grand, reprend des études d'infirmière.

5) Les aides financières diverses

Outre ces aides spécifiques, nous avons aidé financièrement plus de 100 familles par des secours plus ou moins urgents en raison d'aléas de la vie.

Nos aides sont variées, sur évaluation sociale de l'Action Sociale des Armées ou des assistantes sociales Entraide Marine.

Je ne pourrai pas être exhaustive, mais pour illustrer nos actions, voici quelques exemples :

- Des dépenses alimentaires urgentes (au moins une fois par mois en général sous forme de drive) : une étudiante à BREST à qui nous avons fait livrer un UberEat un soir pour lui permettre de manger avant de la rencontrer et de la soutenir différemment et à plus long terme.
- Des dépenses d'énergie et de loyer : depuis le début de l'hiver, nous avons financé deux pleins de bois de chauffage.
- Trouver et financer une baby-sitter en urgence pour passer la nuit au domicile d'un marin « solo » hospitalisé.
- Aide à l'aménagement de véhicule ou d'appartement en lien avec le handicap (demande en hausse).
- Frais de santé/ de mutuelle parfois.
- Financer l'inscription sportive d'un jeune orphelin pour qu'il puisse poursuivre la passion qu'il partageait avec son papa.
- Financer des vacances à des enfants orphelins pour permettre au parent seul de souffler…

6) Aides remboursables

Nous avons accordé 12 prêts à hauteur de 13000 €. Les demandes sont très diversifiées (frais inhérents à un emménagement, achat de billets d'avion en urgence pour évènement familial grave, …)

Sur ces aides, certaines, au vu des situations financières, auraient pu être des dons, mais c'est une fierté parfois pour ceux qui traversent une passe difficile que de nous rendre l'argent prêté.

7) Le soutien invisible dans les chiffres

Il est toujours difficile de rendre compte de l'action sociale, parce qu'au-delà des chiffres, ce sont des rencontres, des liens humains, un soutien dans la durée parfois sans aucune aide financière.

Ce sont des cartes de vœux aux personnes isolées, un coup de téléphone à une date anniversaire, des nouvelles prises ou données par les familles.

C'est par grande disponibilité que les assistantes sociales, mais aussi toute l'équipe de l'Entraide Marine que nous participons à l'action de l'association. Je pense notamment à ce marin qui a rencontré lors d'un évènement notre responsable communication et qui du coup a osé venir toquer à notre porte, et qui est passé aux journées d'entraide pour venir nous donner des nouvelles.

Ou bien à cet autre qui passe chaque mois boire son café au bureau, et qui aujourd'hui est accueilli par n'importe quel membre du bureau.

Je pense à cette maman qui a perdu son fils, qui est soutenue par notre association et qui appelle très régulièrement comme si l'Entraide Marine était une vieille amie avec laquelle elle peut partager ses soucis, ses projets.

8) Pour conclure cette année ET PARLER DES PROJETS :

337 familles aidées financièrement dont 40 familles de blessés. Le budget social est globalement stable bien que quelques engagements financiers aient été pris l'an passé et ne seront probablement visibles que sur l'année prochaine.

L'année passée dans la gestion de nos aides sociales a été une année charnière avec notamment la mise en place de la « réforme » du calcul des bourses.

Nous avons également travaillé avec notre informaticienne à la conception d'un logiciel de gestion des aides sociales, accessible par toutes les assistantes sociales de l'Entraide Marine, et la possibilité pour les familles de saisir directement en ligne leurs dossiers de bourse en ligne. Il a vu le jour au 01/09/2022 et après une période d'ajustement, il est opérationnel, avec 50 personnes qui ont déjà saisi leurs bourses en ligne cette année.

A BREST : Les assistantes sociales ont rencontré les familles lors de d'après-midi organisé à la résidence du préfet maritime et à l'arbre de Noël du comité social de Brest. Occasion pour elles de connaître les familles avec de très jeunes enfants. Elles ont aussi invité les familles à les rencontrer lors des JE de Brest et poursuivront ces invitations.

A TOULON, le déménagement à la Mitre a permis d'ouvrir des action collectives telles qu'un atelier informatique, la possibilité de recevoir des familles…

Nous avons la chance de pouvoir travailler avec de nombreux partenaires : nous avons collaboré avec les autres associations des armées, l'action sociale des armées, l'ANFEM, Solidarité Défense, la CABAM, l'ONAC, les ailes brisées, la fondation Strudel, la fondation Hostater, et parfois les conseils départementaux, la MDPH, la banque alimentaire et tant d'autres.

Comme les années passées, nous avons été sollicités par des marins, anciens de la marine ou leurs familles sur des sujets très variés et nous apportons toujours une réponse même si elle n'est pas financière comme vous avez pu le constater dans cet exposé et comme toujours :

Notre grande force, c'est notre réactivité dans les situations d'urgence !

En 2022/2023

- Le logiciel de gestion des aides sociales est très apprécié des assistantes sociales et des familles qui ont effectué leurs demandes de bourses en ligne. C'est un outil qui est maintenant opérationnel et qui permet le partage d'information en temps réel pour l'équipe et fluidifie nos échanges.

- Nous avons augmenté les aides à l'enfance qui étaient auparavant de 100 € forfaitaire quelle que soit la situation. Elles restent de 100 € automatiquement accompagnée d'une proposition, à ceux qui le souhaitent, de nous transmettre leurs revenus pour calcul. Elles sont plafonnées à 500€, 113 enfants l'ont reçue déjà et les parents de 17 enfants ont demandé ce complément.

- Nous avons décidé d'augmenter significativement nos aides envers les blessés avec le projet de financer deux stages organisés par la CABAM sur l'année à venir. Nous avons intégralement financé en septembre 2022 (donc dans les comptes de l'année prochaine) un stage organisé par

la CABAM au profit de marins blessés (12 000 €). De plus, la CABAM apportera prochainement des petits gâteaux financés par l'Entraide Marine aux marins hospitalisés dans les Hôpitaux d'Instruction des Armées ainsi qu'aux pensionnaires de l'Institut National des Invalides.

- Nous réfléchissons à l'élargissement de nos bourses d'études aux enfants de marins veufs : nous avons déjà été sollicités pour 3 situations différentes de marins veufs depuis le début de l'année scolaire. Cela représenterait selon nos éléments à ce jour 120 enfants non connus de l'association. Nous allons approfondir cela et envisager de progressivement pouvoir soutenir ces familles.

Madame Coldefy intervient pour dire qu'elle représente Solidarité Défense qui soutient l'Entraide Marine en cofinançant des bourses.

L'amiral Gander intervient pour féliciter Clémence de Vitry et dire que ces exemples doivent être connus des marins. Le commandant Delatte se rendant au stage des commandants le lendemain a pris des notes et va témoigner de l'importance de notre association.

BILAN DE LA COMMUNICATION

La communication est un pôle transverse sur toute l'activité de l'association, que ce soit pour toucher les marins qui ne nous connaissent pas et qui pourraient avoir besoin de nous (gazette, réseaux sociaux, magazine Col Bleu, bouche à oreille), pour toucher de potentiels donateurs (adhérents ou qui se rendent à nos événements) ou même de potentiel mécènes.

Concernant les RS vous pouvez voir sur le graphique que nous sommes en constante augmentation sur tous les réseaux. LinkedIn pour nos relations plus professionnelles, lien avec nos mécènes et les marins d'active. Facebook pour les familles de marins, retraités etc, Instagram pour les plus jeunes mais qui nécessite des supports visuels, et twitter qui permet surtout d'accéder aux communications du CEMM et de certains de nos mécènes mais nous n'avons pas assez d'actualité quotidienne pour sortir du lot.

Pour ce qui est de nos adhérents/donateurs en 2021, nous en avons eu 1139 contre 1203 en 2020. Cette baisse peut s'expliquer par l'annulation des Journées d'Entraide en 2020 qui a apporté de nombreux donateurs en plus à la suite d'un appel à dons envoyé à la place de l'invitation. Nous pouvons remarquer à nouveau le fait que nous avons un certain nombre d'adhérents « flottants ». Nous essayons de remédier à cela notamment en mettant en place en ce début d'année la possibilité d'instaurer un prélèvement automatique entièrement faisable en ligne en quelques minutes, chose qui pouvait rebuter auparavant avec l'obligation d'envoyer un relevé d'identité bancaire par courrier.

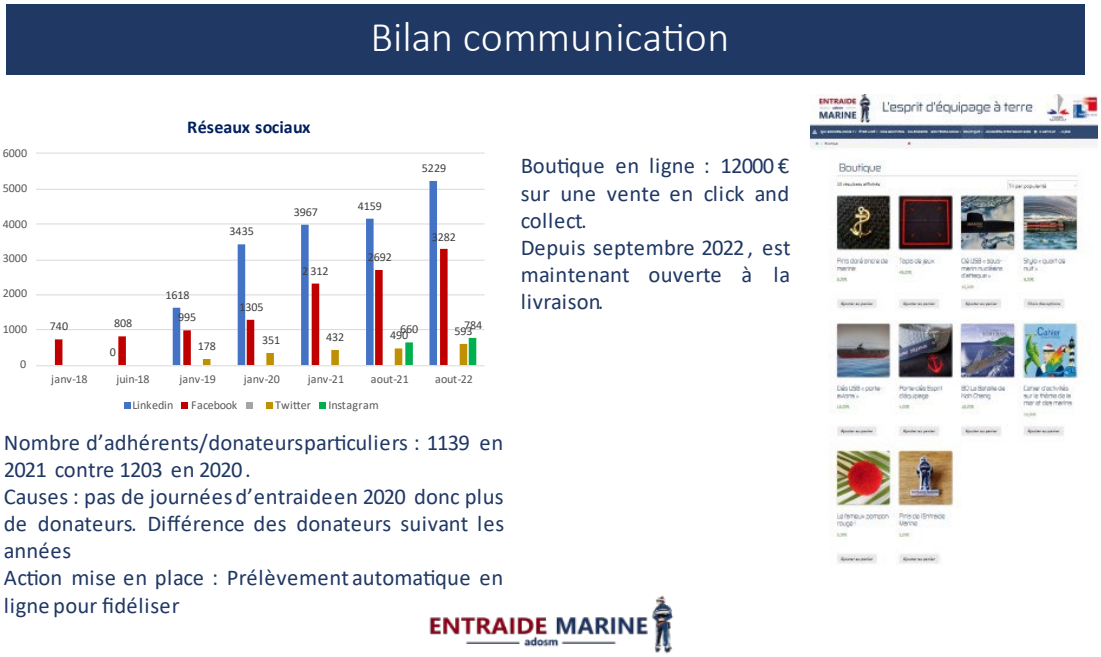

La nouveauté de l'Entraide Marine a été la mise en route de notre boutique en ligne qui nous a servi l'an dernier à faire une vente en click and collect de vaisselle marine entre autres ainsi que la vente des huîtres pour les Journées d'Entraide et qui depuis le mois de septembre est active pour la vente de quelques-uns de nos produits phares : clés usb, tapis d'embarquement, pin's etc. Julien Maréchet assure la logistique.

Nous pouvons compter sur le soutien sans failles de CPM qui nous a mis notamment en avant lors de la journée du marin en mai 2022 dans toutes les unités qui pouvaient organiser un événement à notre profit et dont le but premier était de nous faire connaitre des marins !

- La journée du marin 2022

- La vente aux enchères de l'affiche de monsieur Z offerte par le CEMM

L'événement de communication en cours pour l'année 2023 est la vente aux enchères de l'affiche offerte par le CEMM, une affiche signée monsieur Z. Un partenariat avec le SRM est en cours pour organiser un événement possiblement en lien avec le CESM en mars 2023.

PRESENTATION DES COMPTES

Présentation des comptes, du patrimoine et du budget

1. Présentation des comptes

Cette présentation est un résumé des comptes de l'association. Ceux-ci, pour la période du 1er septembre 2021 au 31 aout 2022, ont été établis par notre cabinet d'expertise comptable FCN. Vous trouverez le dossier complet accessible sur notre site, avec tous les détails. Ces comptes ont été vérifiés par Mr Geoffroy, notre Commissaire aux comptes comme l'exige notre statut d'utilité publique.

Comme les années précédentes, nous pouvons vous dire que la structure de bilan avec peu de dettes et un faible actif immobilisé, nous permet une grande liberté d'action. En conséquence, nous pouvons sans contrainte, continuer à poursuivre notre démarche de toujours mieux assurer l'efficacité de notre action sociale.

Un bilan qui donne une grande liberté d'actions

Bilan au 31/08/22		
	actif	passif
total	3 108 364 €	
immobilisé	9%	
dette		1%

Nous avons un compte de résultat négatif de 109 636 €. C'est un déficit maitrisé. Il correspond à notre choix budgétaire initial qui était un déficit de - 135 000 €. Nous avions pris cette décision car notre activité sociale en progression et nos efforts de recueils de fonds nous conduisent à être structurellement en déficit sans l'apport de legs. C'est ce qui s'est passé cette année : aucun résultat exceptionnel. Contrairement à l'an passé où nous étions en excédent de 150 000 €, nous avions alors reçu un legs de 250 000 €.

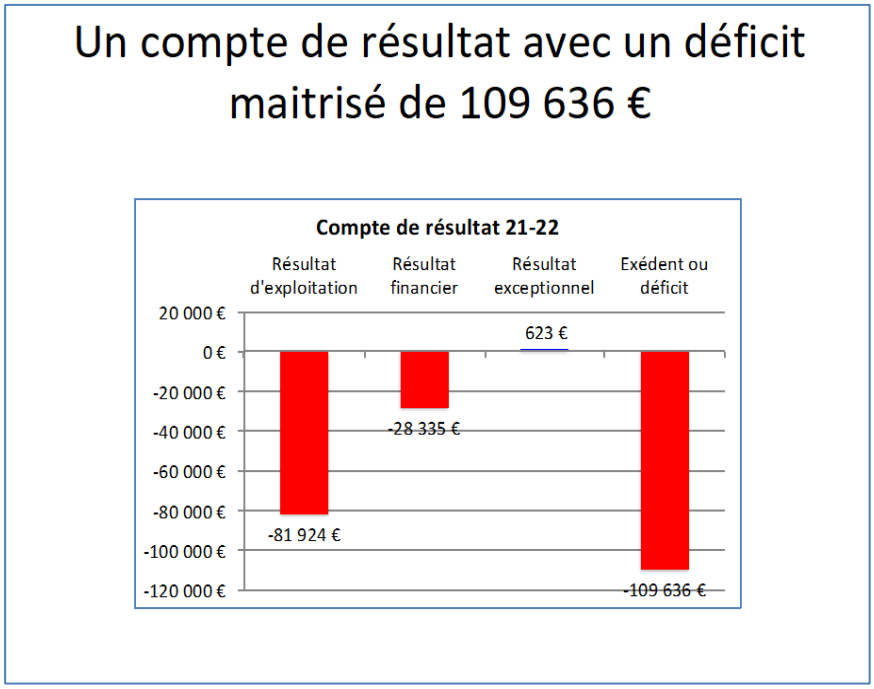

Pour augmenter nos ressources nous avons à développer deux modèles de recueils de fonds qui se partagent à parts égales nos produits d'exploitation et qui sont soumis à des charges de nature différente :

- L'appel à la générosité du public sans contrepartie,
- La vente ou l'animation d'évènements.

Nous avons deux « fronts » à couvrir. Tous deux demandent des compétences et des moyens spécifiques. Dans les deux cas, l'appui des adhérents et des bénévoles, souvent également donateurs, est fondamental pour l'association.

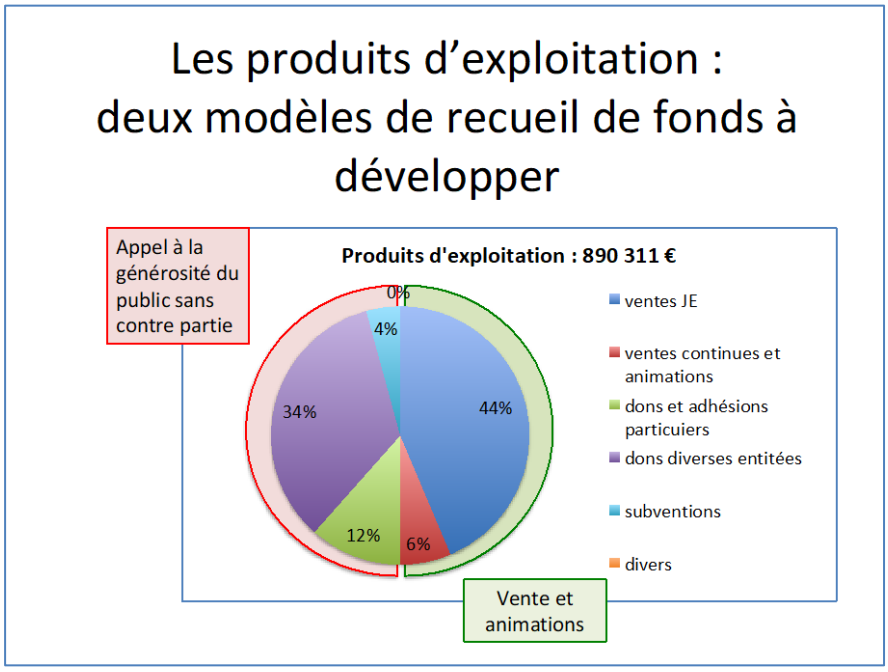

ENTRAIDE MARINE
adosm

Le périmètre des charges dédié à notre action sociale va bien au-delà des aides financières. Il faut y ajouter l'action et les salaires de nos assistantes sociales qui font notre spécificité parmi les associations caritatives des armées et qui forment la moitié de notre effectif de salariés. De plus une part des frais de fonctionnement est aussi destinée exclusivement à notre action sociale. Le cumul aboutit à un ensemble de 50% des charges d'exploitation.

L'autre partie de nos charges est consacrée à la recherche de fonds dont la plus grande masse est dédiée aux achats nécessaires aux ventes et aux animations. Notre fonctionnement associatif repose sur l'implication des adhérents et des bénévoles, leur détermination toujours plus grande dans nos ventes et nos animations devraient nous permettre de réduire ces charges

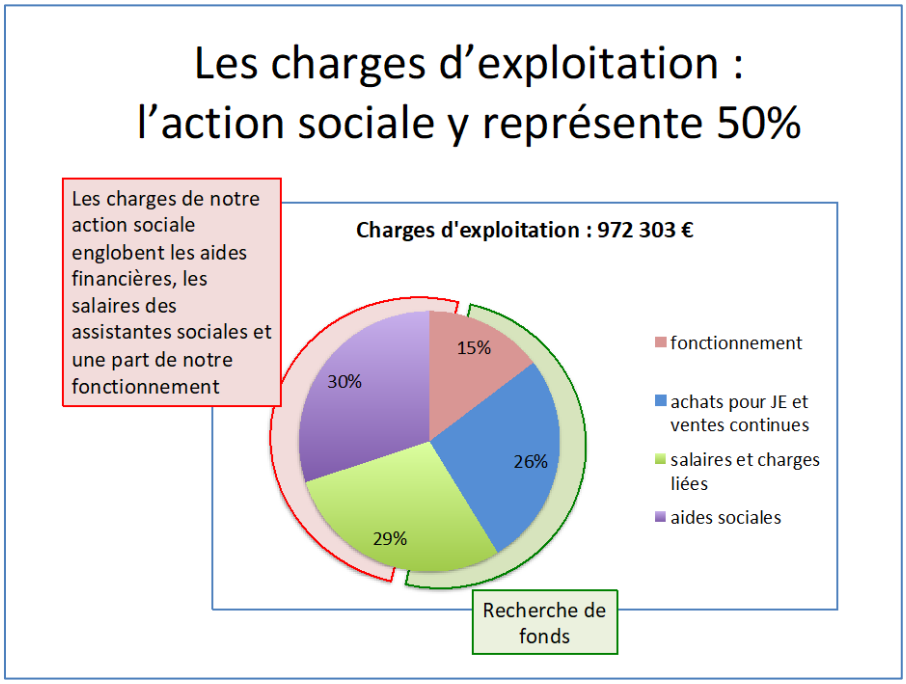

Patrick Moro (un adhérent) s'étonne de nos résultats financiers et qu'une association comme la nôtre ait le droit de prendre des risques en investissements boursiers. Thierry Vassas lui répond que nous avons évidemment l'autorisation et que cette question va être traitée dans le point suivant ainsi que par le commissaire aux comptes.

2. Le patrimoine financier

Notre patrimoine financier a subi une légère régression de 4%. Les évolutions boursières des derniers mois en sont principalement la cause. Cette baisse a été de l'ordre de 9% dans notre portefeuille. Cette situation date du 31 aout 2022 à l'arrêt des comptes, depuis la bourse remonte !

Il faut signaler que la prudence comptable prend ici en compte les moins-values des produits de placements (104 766 € sont ainsi inscrits en charges) et alors que parallèlement nous disposons d'un stock de plus-values potentielles supérieur.

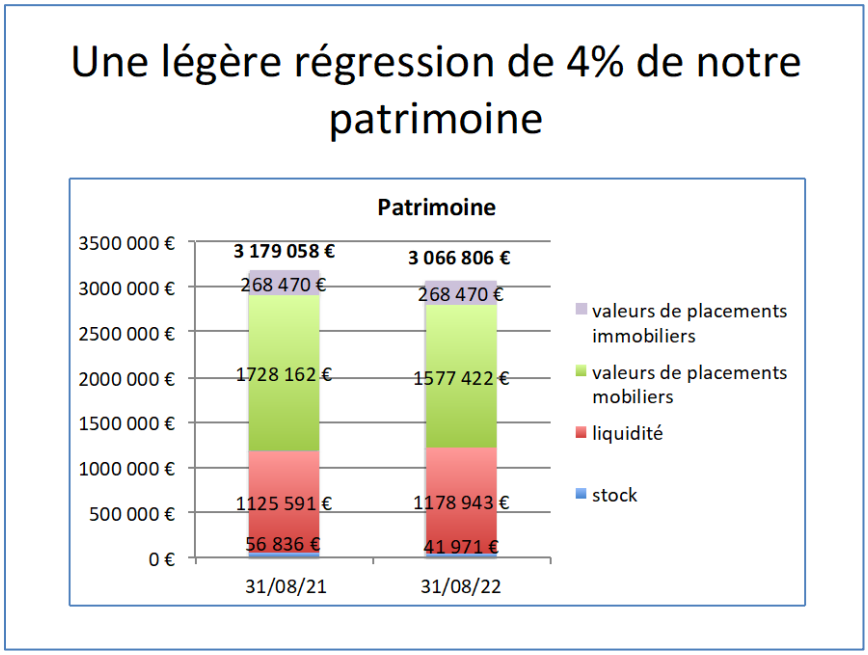

L'emploi de ce patrimoine est une décision fondamentale pour l'association. Le Conseil d'administration vous propose que celui-ci serve :

- à nous donner les moyens de résorber un déficit structurel annuel de l'ordre de 100 k€,
- à nous permettre d'assumer une augmentation prévisible des aides que nous accordons et la pérennité de notre mission,
- à assurer la sécurité de notre dispositif social en cas d'évènement majeur.

De façon concrète, ce patrimoine constitue un « stock » dont l'emploi se diviserait en deux grandes fonctions :

- constituant nos réserves :
  - 1 M€ pour la sécurité de notre dispositif social en cas d'événement majeur,
  - 1 M€ pour financer des déséquilibres structurels ou ponctuels des dépenses courantes d'actions sociales et de fonctionnement,
- permettant notre développement :
  - 1 M€ pour la progression des aides et pour le financement de moyens nouveaux de captation de fonds.

A terme nous devrions ramener utilement notre « stock patrimonial » au niveau de ces réserves.

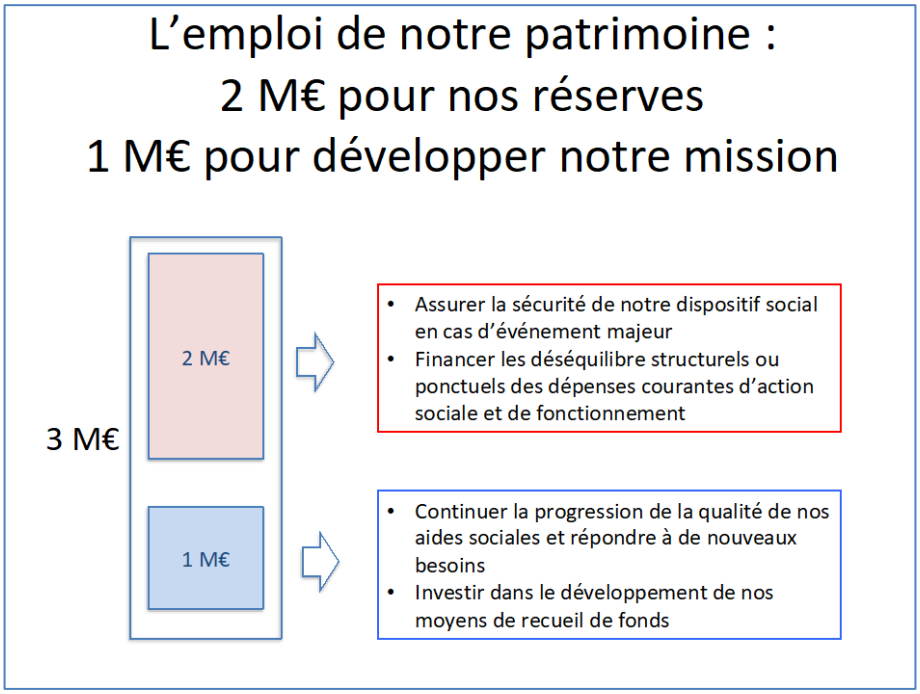

3. Le budget pour l'année 2022-2023

Un budget a été présenté et approuvé en conseil d'administration en octobre 2022. Celui présenté ici est réactualisé en fonction des résultats des Journées d'Entraide de la fin de l'année 2022.

Sans apport de legs, nous maintenons un déficit. Ce budget, avec des hypothèses raisonnables de résultats financiers et exceptionnels à l'équilibre, conduirait à un déficit de 79 000 €

Par rapport à ce que nous avons réalisé l'année passée, nous augmentons raisonnablement nos recettes.

Parallèlement nous augmentons également les dépenses :

- pour les Journées d'Entraide et les recherches de fonds, elles marquent une volonté d'investissement,
- pour l'action sociale, elles offrent un volume disponible pour créer de nouvelles aides,
- pour le fonctionnement et divers, malgré les efforts de maitrise des couts, nous subirons l'inflation.

Une proposition de budget en déficit de 79 000 €

Recettes : 964 000 €	21_22		22_23
	prévues	réalisées	proposées
Journées d'entraide	425 000 €	388 514 €	390 000 €
dons et adhésions particuliers	130 000 €	102 922 €	128 000 €
dons entreprises et associations	270 000 €	304 315 €	360 000 €
animations et ventes continues	25 000 €	56 690 €	50 000 €
subvention	36 000 €	37 665 €	36 000 €

Dépenses : 1 043 000 €	21_22		22_23
	prévues	réalisées	proposées
journées d'entraide	287 000 €	246 995 €	282 000 €
animations et ventes continues	13 000 €	11 236 €	13 000 €
communication	32 000 €	20 061 €	34 000 €
mission sociale	348 000 €	292 343 €	329 000 €
rémunérations	321 000 €	282 045 €	295 000 €
divers fonctionnement	37 000 €	92 064 €	90 000 €

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Geoffroy & Associés

21, rue d'Edimbourg – 75008 PARIS
SAS au capital de 15 000 €
528 694 391 RCS Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

ADOSM

Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine

Exercice clos le 31 août 2022

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine

Mesdames, Messieurs,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Geoffroy & Associés

21, rue d'Edimbourg – 75008 PARIS
SAS au capital de 15 000 €
528 694 391 RCS Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

ADOSM

Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine

Exercice clos le 31 août 2022

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

ADOSM
Exercice clos le 31 août 2022

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions règlementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L. 612-5 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice écoulée à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 18 janvier 2023

Geoffroy & Associés

Représenté par Philippe Geoffroy
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

BREST

Brest :
Exercice 2021 2022

- **buffet pique-nique de rentrée** à la résidence du Préfet maritime qui a réuni 55 bénévoles le 1er octobre
- 23 octobre l'Entraide Marine a été de nouveau conviée à participer à la cérémonie de présentation aux drapeaux de l'Ecole navale avec un stand de vente .
- les **journées d'entraide de Noël** se sont tenues les 3 et 4 décembre
- les **journées d'entraide de printemps** se sont tenues du 19 au 21 mai
- hommage à madame Finiger : à près de 100 ans elle ne manquait pas de venir faire un tour aux journées d'entraide. Décédée en octobre 2021 elle a légué à l'Entraide marine sa maison de campagne d'Hanvec

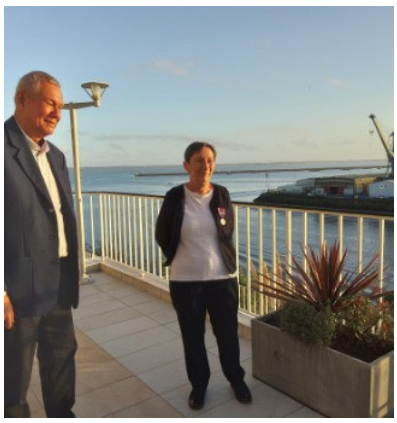

Brest :
Perspectives 2022 - 2023

- **salon Amarrage** des nouveaux arrivants début septembre
- **Breizh Air Show de Morlaix** le 18 septembre
- **l'Abeille Flandre** revenue à Brest le 24 septembre pour y être déconstruite
- **pique-nique de rentrée** des bénévoles le 6 octobre
- Ecole navale nous a invité à donner le départ de la **course** connectée aux 20 kilomètres de Paris
- **présentation aux drapeaux de l'Ecole navale** avec un stand de vente le 16 octobre
- **journées d'entraide de Noël**, déroulées sur deux jours et demi du 1er au 3 décembre
- **adieux de l'Alouette III à Lanvéoc** avec un stand de vente le 9 décembre
- **présentation aux drapeaux des écoles de maistrance et des mousses** au centre d'instruction naval avec un stand de vente le 14 janvier
- début avril avec deux représentations de la **Troupe à l'Ouest**, à notre profit partagé avec les Blouses Roses
- **Ventes d'entraide de printemps**

CHERBOURG

Cherbourg 2022

EXERCICE 2021/2022

- tous les mardis de l'année sauf vacances scolaires, nous avons un atelier couture de 4 personnes, plus 2 personnes pour faire les achats, rangement, inventaire…
- En mars le bagada donné un concert payant au théâtre de Cherbourg dont les bénéfices sont allés a l'Entraide Marine, (lors de sa venue pour les 20 ans de la cité de la mer .)
- 3 jours de ventes fin novembre pour les JE

PERSPECTIVES 2022/2023:

- un projet de sortie en mer pour enfants sur un prototype miniature d'un bateau électrique (5 mètres)
- Les JE
- Le challenge Violette SZABO (match de rugby féminin Marine Francaise / Royal navy)

EN

LORIENT

Lorient 2022

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

- Remise du chèque de la **Diagonale des fous** le 17 janvier à ALFUSCO, par 2 excommandos marine;
- Présence, avec des blessés de la FORFUSCO, lors du challenge de **rugby « Marine nationale/Royal Navy »** à Vannes le 12 mars; 3 700 spectateurs dont OGZD Ouest + CECLANT;
- Remise d'un prix à une stagiaire de la PMM Lorient, le 12 mai
- Présence d'un stand à la BAN LannBihoué et à la BASEFUSCO lors de la **Journée du marin et des familles**, le 18 mai => Don de la promo 2011 de l'Ecole navale en présence de Nathalie Duhau;

EN

39

Lorient 2022

- Salon **Amarrage**, le 10 septembre ;
- Présence au **congrès national de la FNOM**, les 17 et 18 septembre, à Lanester;
- Remise du chèque **7 summits** par Florent F, en présence du député JM Jacques, le 10/11 => *Comm' dans Ouest France*, *Le Télégramme ;*
- Présentation lors de la **Tournée des ports du DPMM**, le 14/12.

Actions de développementdans les 3 ans à venir :

- recherche de bénévoles: car très peu de volontaires pour assurer une présence sur le stand de l'Entraide Marine-ADOSM…
- Soutien aux actions de Cap Espérance.

ENTRAIDE MARINE adosm

ENTRAIDE MARINE adosm

PARIS

PARIS 2021

- 1er septembre : prise de fonctions de Nathalie Duhau.
- 9 septembre : remise de l'argent récolté lors de la JdM à Tours.
- 29 septembre : signature du partenariat avec la CASDEN.
- 10 octobre : 20 kilomètres de Paris 2021.
- 15 octobre : baptême du bateau Class40 Entraide Marine-UMEP au Havre.

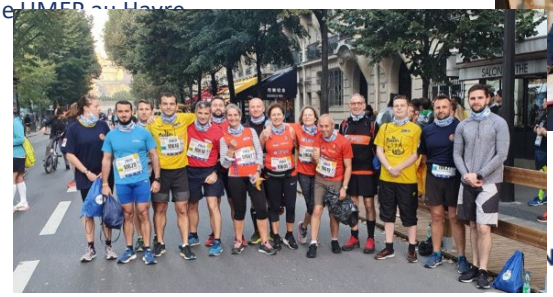

Paris 2022

ENTRAIDE MARINE
adosm

LA RÉUNION

La Réunion : Actions Evènements Marine

- Journée des nouveaux arrivants
- Arbre de Noël BNPDG
- Journée du Marin 2021-2022
- Journée de l'Océan 2022

La Réunion : Mobilisation et défis sportifs des marins

- Floréal : Challenge sportif en cours de mission à bord ;
- Nivôse : ascension du piton des neiges ;
- CSA section trail : Grand Raid 2021 et 2022 ;
- Recherche de partenaires et sponsors.

TOULON

TOULON
Exercice 2021 – 2022

10 septembre: Forum des familles
19 – 20 novembre: Journées d'Entraide (54 000€ de CA – 25 à 30 000€ de bénéfices)
21 novembre : Début déménagement locaux immeuble La Mitre
24 mars: Assemblée Générale Anysetiers: Remise chèque 3000€
Journée des familles du CdG: Rencontre avec les autorités ALFAN
18 mai: Journée du marin
Course ALFAN (> 600 flyers distribués)
Soirée en blanc FRMARFOR: 3285€
Course des familles Base de Défense
Collecte PEM Saint-Mandrier: 226€
21 mai: Vente de printemps
En exterieur à La Mitre, beaucoup de passage car proximité plage
CA environ 5000€ /3000€ net
15 juin - Pique-nique en blanc : Annulé faute d'inscriptions suffisantes
Ventes en ligne (Bacchus)
A/c Fin février: Cours de couture: Adhésion ADOSM (12€) + 15€/cours
Cours d'informatique domestique pour les veuves / familles soutenues

TOULON
Nouveaux locaux La Mitre
(Ancienne Météo)

- Gratuité mais l'entretien courant est à notre charge (ménage, nettoyage climatisation, travaux de « locataire »…)
- Locaux pouvant recevoir des handicapés
- Meilleure visibilité et réception facilitée des familles soutenues et des bénévoles, pas mal de passage auprès d'Isabelle Rouls
- Stockage optimisé, inventaires facilités pour les responsables de stand
- Atelier couture pour les bénévoles et leçons de couture payantes
- Atelier d'informatique « domestique » pour les veuves
- Mise à disposition éventuelle de la salle de réunion pour autres associations « Marine » soutenant l'ADOSM (ACORAM, Alliance Navale)
- Vente de Printemps en extérieur
- Possibilité de stages CABAM

ENTRAIDE MARINE adosm

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le vice-président, avec l'aval préalable des membres du Conseil d'Administration, propose le renouvellement de madame Sophie Sidos et de l'AGAM Michel Le Bolloc'h pour un deuxième mandat d'administrateur de l'Entraide Marine.
Il propose aussi la candidature du capitaine de vaisseau Laurent Martin comme délégué régional de Guyane.
Il propose enfin la candidature du commissaire général (2S) Eric Desmergers comme trésorier en remplacement du capitaine de vaisseau (H) Thierry Vassas, arrivé en fin de mandat.

Nous remercions nos mécènes, partenaires et soutiens

Nous remercions vivement

Ainsi que tous les bénévoles, réguliers ou ponctuels

ENTRAIDE MARINE adosm

55

ENTRAIDE MARINE adosm

Assemblée générale ordinaire

Du 26 janvier 2023

Liste des résolutions

Résolution 1 - L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral 2021-2022 présenté par le vice-président, approuve ce rapport.

Résolution 2 - L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport social, approuve ce rapport.

Résolution 3 - L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et celle des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission ainsi que les explications fournies par le conseil d'administration, approuve les comptes de l'exercice 2021-2022.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour cet exercice.

Résolution 4 - Le budget prévisionnel pour l'année 2022-2023 est approuvé.

Résolution 5 - Madame Sophie Sidos est réélue administratrice pour un deuxième mandat de quatre ans.

Résolution 6 - L'administrateur général des affaires maritimes (2S) Jean-Marc Schindler est réélu administrateur pour 4 ans.

Résolution 7 - Le Capitaine de vaisseau Laurent Martin est approuvé comme délégué régional de la Guyane.

Résolution 8 - Le commissaire général (2s) Eric Desmergers est élu trésorier et administrateur pour un mandat de 4 ans.

Résolution 9 - L'assemblée générale donne pouvoir au président ou à son représentant pour procéder aux formalités administratives afférentes à cette assemblée générale.